

Fin de l'ARENH et passage au VNU : un séisme qui va offrir 100 % de la production de l'électricité au marché !

En janvier 2026, le Versement Nucléaire Universel (VNU) va remplacer l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) !

E

N

E

R

G

I

E

Avec la fin de l'ARENH que nous n'allons pas regretter, le gouvernement a passé un deal avec la commission européenne pour mettre en place un nouveau mécanisme : le versement nucléaire universel (VNU).

L'ARENH offrait à prix cassé, à minima 25 % de la production d'électricité nucléaire d'EDF à la concurrence. Avec le VNU, c'est 100 % de cette production qui va être offerte au marché.

Il s'agit donc d'une déréglementation totale qui va imposer aux tarifs de vente de l'électricité (qu'ils soient Réglementés ou non) d'être totalement soumis au marché.

Après 25 ans de libéralisation, la FNME-CGT a démontré à de nombreuses reprises que le marché ... ça ne marche pas !

La FNME-CGT a chiffré le coût du marché à 40 % des factures d'électricité payées actuellement par les usagers et propose un juste prix de l'électricité qui conduit à une réduction significative des factures pour tous les usagers.

Les tenants de la déréglementation ont beau imaginer de nouvelles « rustines » pour défendre le marché, l'électricité est et demeure un monopole naturel physiquement indépassable.

L'électricité doit rester un Service public, avec un monopole public via une planification publique.

Lors de l'examen du Projet de Loi de Finances (PFL) 2026, le gouvernement Lecornu-Macron a annoncé qu'il voulait baisser le prix de l'électricité des entreprises et faire évoluer la tarification de l'énergie !

Mais dans quel but ? Sûrement pas pour le bien commun puisque les députés du bloc gouvernemental n'ont pas voté l'amendement qui propose de revenir à une TVA de 5 % sur les abonnements !

Face à cela, la FNME-CGT réaffirme sa revendication : avoir l'électricité la moins chère, c'est sortir du marché, rétablir le monopole public et le service public intégrant de la production à la distribution et la commercialisation en passant par le transport. C'est la seule manière possible pour engager une planification publique de l'énergie en faveur des usagers domestiques et des industriels, et de réduire le poids des factures d'électricité !

NON au VNU !